



www.notreileverte.org

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

En 2019-2020 le Regroupement a principalement travaillé à finaliser les projets de servitude et de réserves naturelles en cours, à l'obtention d'une subvention de Conservation Nature Canada et à explorer de nouvelles avenues de financement.

1. Acquisition de terrain et de servitude de conservation

Le projet de servitude dont la propriétaire est Aline Grenon a été finalisé cette année. Il s'agit d'une servitude de conservation sur un terrain de six hectares entre le chemin de l'Île et le fleuve au nord. Le terrain a également été reconnu comme Réserve naturelle par le Québec. Avec l'ajout de ce terrain, le RPIV a réussi à s'assurer de la conservation de 14,1 % des terres de l'île Verte.

2. Terrain Deschênes

Le sentier Deschênes a été accessible à la population l'île et aux touristes l'été dernier. Ayant reçu des commentaires à l'effet que le sentier présentant certaines difficultés, une affiche sera installée sous peu afin de signaler aux marcheurs qu'ils doivent posséder les habilités physiques requises. Nous remercions *Ateliers Chenel* pour la conception de l'affiche.

La tempête de vent de l'automne dernier a causé des dommages au sentier, laissant sur son passage des arbres arrachés et bloquant le chemin. Le nettoyage a été effectué et heureusement aucun arbre n'a dû être abattu.

La partie du terrain Deschênes qui appartient au RPIV a également été reconnue comme Réserve Naturelle par le Québec.

3. Visites des terrains et servitudes

Chaque terrain ou servitude faisant l'objet d'un acte de conservation est visité chaque année par un parrain ou une marraine assigné à chacun, soit Daniel Dussault (servitude Vally), Denis Michaud (terrain du RPIV et servitude Deschênes) et Gail Richardson (servitude Grenon).

Le REGROUPEMENT POUR LA PÉRENNITÉ DE L'ÎLE VERTE est un organisme de bienfaisance (www.notreileverte.org), enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada et de Revenu Québec. Il est reconnu par Environnement Canada et le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques aux fins du Programme des dons écologiques. Il est aussi membre du Réseau de milieux naturels protégés.

4. Liens et collaboration avec d'autres organismes

Le RPIV a confirmé pour les trois prochaines années son adhésion RMN (Réseau des milieux naturels protégés). Le RMN fait des représentations auprès des gouvernements, entre autre pour que les municipalités puissent être compensées pour les exemptions de taxes accordées aux réserves naturelles. Le RMN a également produit une carte des zones protégées de l'île Verte. Enfin, nous avons participé à des activités de formation du RMN et Aline Grenon y a présenté une conférence sur l'expérience de conservation du RPIV.

Deux représentants de la Fondation de la faune du Québec ont effectué une visite des terrains conservés sur l'île le 6 septembre dernier. Ils ont été accompagnés de Gilbert Delage et de Denis Michaud.

Le RPIV a aussi maintenu ses liens de collaboration avec Horizon Nature Bas-St-Laurent.

5. Activités de financement et de promotion

Le Regroupement a reçu des dons individuels non dirigés de 1 680 \$, et des subventions totalisant 16 200 \$ accordées par Conservation nature Canada et la Fondation de la faune du Québec. Ces sommes ont notamment été affectées au paiement de services professionnels relatif au projet Grenon, ainsi qu'à la constitution du fonds de gestion relié au projet Vally.

La vente en 2019-2020 de l'ouvrage intitulé *Les boucaneries* s'est poursuivi et a donné lieu à des revenus de 180 \$.

Le RPIV a entrepris dans le cadre d'une activité de levée de fond, la vente de billets de tirage pour 3 caisses de vin d'une valeur de 240 \$ chacune. L'objectif était de recueillir un peu plus de 2000 \$. Malheureusement, cette activité a été freinée en raison de la pandémie et nous avons été dans l'obligation de la reporter au 15 décembre prochain. Les personnes ayant déjà acheté les billets doivent les conserver pour le futur tirage.

Le Regroupement venait d'obtenir la confirmation d'un don de Duvenor d'une valeur de 5 000 \$, payable en deux versements de 2 500 \$ (un en 2020 et l'autre en 2021). La pandémie a durement touché Duvenor qui doit reporter les versements.

6. Le conseil d'administration

Durant l'année 2019-2020, le conseil d'administration du Regroupement était composé de Bastien Vézina (président), Gilbert Delage (vice-président), Aline Grenon (trésorière), Louise Deschênes (secrétaire) ainsi qu'Anne Bérubé, Denis Michaud, Yvon Mercier et Gail Richardson administrateurs et administratrices.

Il y a eu cinq réunions du conseil d'administration. Nos remerciements aux membres du conseil d'administration pour leurs bons conseils, leur aide et leur enthousiasme.

Deux des membres du CA ne renouvelleront pas leur mandat. Il s'agit d'Anne Bérubé et de Denis Michaud. Nous les remercions sincèrement pour leur implication au cours des dernières années. Deux postes d'administrateur sont donc à combler au sein du CA.

7. Perspectives 2020-2021

Au cours de la prochaine année, le principal défi du Regroupement demeure le financement. Nous avons opté pour stabiliser la situation financière avant d'entreprendre un nouveau projet de conservation, prévu pour 2021. Vos dons sont donc essentiels à cette fin. Nous vous remercions de votre appui indéfectible!

Outre la recherche de financement, le Regroupement veillera prioritairement durant l'année 2020-2021, à l'entretien de son terrain et à la protection des terrains qui ont fait l'objet de conservation.

Le renouvellement du conseil d'administration sera aussi parmi les préoccupations immédiates. L'apport de sang neuf dans un organisme comme le nôtre est bénéfique et procure une dose de dynamisme.

Bastien Vézina, président